

31.05.10 | 04:30 | La Cote

LA CÔTE +

Terre Sainte: convention de fusion validée

Samedi la journée aura été longue pour les autorités politiques des huit communes de Terre Sainte, réunies au collège de Coppet, afin de mettre en place les principes de la nouvelle entité politique et de ses organes. Après de longues délibérations, la convention de fusion a été ratifiée et les lignes directrices de la nouvelle commune déterminées. Pour le syndic de Coppet et président du Conseil régional Pierre-André Romanens, *ces discussions ont été positives, nous avons fait notre travail, maintenant il reste à convaincre la population.*

Ces textes seront proposés aux Conseils communaux et généraux, le même soir dans toutes les communes, soit le 30 août à 20h15. Pour le Copétan il ne s'agit là plus que d'une formalité.

Ce ne sont pas moins de 80 personnes qui ont planché sur ce document. *La journée a été dense, nous avons beaucoup travaillé dans un esprit d'ouverture, sans tension particulière, relève Pierre Stampfli, syndic de Chavannes-deBogis. Beaucoup de questions ont été soulevées, des amendements ont été acceptés, d'autres refusés. Il est évident qu'il y a certaines déceptions, mais globalement la séance a été constructive.* La matinée a été consacrée à discuter des différentes prestations dans le domaine des finances, de la conduite politique, de l'administration, de l'aménagement du territoire, des écoles et les services industriels. L'après-midi les autorités se sont attelées à la Convention de fusion proprement dite. Ce document juridique devra être ratifié par le Conseil d'Etat.

MLC